

KIT INITIATEURS

Version 2

septembre 2013

TABLE DES MATIÈRES

PROPOSER LE BRIDGE AUX JEUNES : POURQUOI?

La **Fédération Française de Bridge** (FFB) par le biais de l'Université du Bridge (UB) a entrepris depuis de nombreuses années de faire découvrir le bridge aux jeunes au sein des établissements scolaires.

Actuellement, de nouveaux clubs s'ouvrent dans les Centres de Loisirs ou les structures pour adolescents des communes, et dans les clubs pour adultes.

À cet effet, la FFB a formé des milliers d'initiateurs, qui interviennent bénévolement.

La Méthode évite les longs et fastidieux préalables : les enfants jouent dès la première séance, selon des règles simplifiées (« mini-bridge ») puis la découverte des premières enchères et règles leur donne, en un an, une idée attrayante de ce jeu. Depuis l'été 2012, une convention entre le ministère de l'Education Nationale et la FFB a été signée. Cette convention affirme une volonté commune de la pratique du Bridge dans les écoles, les collèges et les lycées. Ils se donnent comme objectifs l'approfondissement de deux axes de travail privilégiés :

- Le développement de la pratique du bridge auprès du plus grand nombre
- La diffusion et l'approfondissement des pratiques pédagogiques utilisant le jeu de bridge comme vecteur d'acquisition des connaissances et de compétences.

Le bridge chez les jeunes ? De nombreux avantages pédagogiques :

La pratique du bridge développe en effet chez les élèves les facultés de **concentration,** le goût de la **réflexion,** l'esprit **d'analyse,** le sens de la **stratégie** et de la **prise de décisions...**

Elle leur donne le **goût de la compétition,** l'envie de jouer et de gagner grâce à leurs compétences.

Le bridge est un jeu d'équipe, qui appelle le **respect** des autres, tant du partenaire que des adversaires.

Le bridge s'adresse à un public très large :

- à l'élève brillant, qui trouvera dans le jeu un champ illimité où exercer son talent ;
- à l'élève peu motivé par l'école, mais qui trouvera dans le bridge un domaine où la réflexion et l'étude prennent un sens immédiat, presque palpable, puisqu'elles concourent à la victoire
- à l'élève timide, qui participe peu en classe et qui donne l'impression d'être un simple spectateur de son enseignement au bridge, chaque joueur est acteur, ce qui lui permet, insensiblement et sans effort, de prendre confiance et de s'épanouir ;
- à l'élève qui aime les jeux, et qui trouvera dans la pratique du bridge cet environnement ludique, qui lui donnera envie d'apprendre et de réfléchir.

LE BRIDGE JEUNESSE EN FRANCE ET EN HAUTE NORMANDIE

La Fédération Française de Bridge a été créée en 1933. L'année 2012-2013, elle regroupe 99 000 licenciés, dont 359 juniors, 624 cadets et 5659 scolaires. En France, 974 initiateurs et 2300 moniteurs sont recensés.
Le Comité de Haute Normandie est l'un des 29 organismes régionaux de la FFB, et dénombre cette année 2966 adhérents pour 29 clubs agréés. Il rassemble 391 jeunes encadrés par 46 animateurs

- 328 scolaires
- 13 cadets
- 50 juniors

LE QUAI DES JEUNES

Depuis 2006, afin de favoriser le développement du bridge jeunesse dans le comité, le club Quai des jeunes a été créé.

Il est animé par Annie Le Ber et rassemble élèves de l'INSA ainsi que les cadets du Comité de Bridge.

Des cours sont susceptibles d'être dispensés au sein de cette structure qui organise aussi des mini-stages (période de vacances scolaires).

CONTACT :

M. François TERRIE
Téléphone : 02.35.92.17.94 ou 06.30.20.23.47
Mail : francois.terrie@orange.fr

Mme Annie LE BER
Téléphone : 02.35.59.78.63

Comité de Bridge de Haute Normandie
Téléphone : 02.35.88.17.10
Mail : bridge-haut-normand@wanadoo.fr

INITIATEUR, INITIATRICE : MODE D'EMPLOI

Ce document récapitule quelques conseils pour vous aider à animer les clubs scolaires, et les tâches administratives dont vous devrez vous acquitter en début de saison. Il s'adresse à tous les initiateurs, nouveaux ou aguerris.

A : L'établissement, scolaire ou autre, qui vous accueille

Le premier objectif est de privilégier les clubs scolaires existant et de travailler en équipe : il est souhaitable de s'intégrer à une équipe déjà *en* activité. Si vous avez un projet nouveau, prenez contact avec François TERRIE qui vous aidera dans vos démarches. Gardez à l'esprit que votre relation avec l'établissement est basée sur un échange : vous êtes accueilli au sein d'un établissement qui vous ouvre ses portes, et facilite vos interventions : vous **lui êtes redevable pour cet accueil.**

Vous offrez un service, vous améliorez la vie des élèves et l'image de marque de l'établissement par vos activités et **celui-ci vous en est redevable.**

La relation entre l'initiateur et l'établissement doit donc être empreinte de **respect mutuel.**

En cas de premier rendez-vous, vous devez présenter **l'intérêt pédagogique** du bridge pour les enfants, et expliquer les modalités de vos interventions. En règle générale, **les chefs d'établissement ou les communes sont ravis** d'augmenter le nombre de clubs offerts aux jeunes.

La licence scolaire fédérale à 1.50€ est prise en charge par le Comité. De même, pour les activités de bridge extra scolaires et l'indemnisation des initiateurs, le Comité en assure la prise en charge.

B : La mise en place de la séance

Décidez avec l'établissement **les classes** susceptibles d'être accueillies, **les horaires** qui conviennent. Il est essentiel de ne pas vous laisser imposer des contraintes qui vous déplaisent. N'acceptez pas, par exemple, de prendre en charge la 5ème B le jeudi de 15H à 16H, sous prétexte qu'ils sont en salle de permanence à cette heure-là, et qu'il n'y a personne pour les surveiller !

Le volontariat des élèves est essentiel.

L'horaire

Les séances de bridge ont souvent lieu à l'heure du repas ; les jeunes mangent rapidement à la cantine, et viennent ensuite au club de bridge. Cela présente des avantages et des inconvénients. Ils sont **nombreux et disponibles,** puisqu'ils sont, de toute façon, présents dans l'établissement ; il peut y avoir 2 cours sur les 2 horaires de demi-pension. En revanche, la séance risque d'être écourtée : souvent à 45 minutes, et des élèves arrivant au compte-gouttes, finissant le pain et le dessert!

En dehors des horaires scolaires, le soir après la classe, ou le mercredi après-midi, la séquence sera plus structurée, mais il sera plus **difficile de faire venir les élèves** (attention aux transports de retour, horaires des ramassages scolaires), et vous n'aurez que les enfants d'emblée très motivés (alors que la plupart ne savent pas ce qu'est le bridge !).

Il arrive qu'après plusieurs années dans un établissement ou pour une expérience innovante, le bridge devienne une discipline **inscrite dans l'emploi du temps** d'une classe donnée. Il s'agit de conditions idéales pour les initiateurs, mais les élèves d'une classe entière sont loin d'être tous volontaires et intéressés.

La publicité

- Le Comité travaille actuellement sur des supports. Ils vous seront distribués dès que possible.
- Les relations avec les parents : vous pouvez participer aux réunions de parents d'élèves, au conseil d'administration, passer dans les classes en début d'année, et même avec des jeunes bridgeurs, ou faire coller dans le **cahier de correspondance** des enfants les informations sur le club.
- Les séances portes ouvertes : le meilleur moyen pour attirer les enfants est de faire une démonstration directe. Demandez l'autorisation d'installer votre table de bridge dans la cantine, ou dans le hall, ou dans la cour s'il fait beau, en septembre, et **invitez les enfants à s'asseoir et à jouer une partie**. Très vite, un attroupement se formera, **tous voudront essayer**. Ce sera l'occasion d'annoncer l'existence du club, voire de prendre les inscriptions.

C : La gestion du groupe

La constitution du groupe

Il ne faut pas hésiter à accueillir les élèves **sans limitation de nombre** pendant quelques séances. Il faut savoir que beaucoup viennent pour essayer, et que certains abandonneront après quelque temps. Au bout de deux ou trois séances, il faut prendre **les inscriptions définitives,** et demander aux élèves **un engagement.** C'est le moment de présenter le club scolaire aux familles et de faire signer, le cas échéant, les autorisations parentales. Si le groupe est trop important, il vous faut choisir entre plusieurs solutions :

- scinder votre groupe en deux, et vous décider à faire deux cours par semaine !
- renforcer votre équipe d'initiateurs.

Le groupe devrait désormais être fixe, même si un abandon ou l'arrivée tardive d'un élève reste toujours possible. C'est le moment où il faut **envoyer les inscriptions de vos élèves au Comité (15 novembre au plus tard).** Il est essentiel, pour faciliter notre travail, que vous vous acquittiez de cette tâche **le plus tôt possible** dans l'année, et que les papiers d'inscriptions joints soient remplis **avec le plus grand soin.** C'est aussi notre moyen de connaître les initiateurs en activité, et de leur faire bénéficier des avantages offerts par le Comité : licence, subvention, abonnement à « Jouer Bridge », et par la FFB abonnement à « Bridgerama ».

Ce que vous pouvez attendre des élèves

Vous êtes désormais en droit d'exiger de vos élèves qu'ils soient **assidus.** L'ambiance du cours sera plus ou moins silencieuse, suivant votre propre tolérance au bruit, et suivant le caractère de vos élèves. Souvenez-vous simplement que vous animez un club, que les enfants sont là **pour s'amuser,** et qu'il faut une certaine tolérance face à leur comportement. Ne laissez pas un élève mettre le bazar et saboter la séance, mais laissez s'exprimer une certaine animation.

Dans le groupe d'élèves, vous aurez affaire à des publics très différents certains enfants auront **soif d'apprendre** ce que vous essayerez de leur transmettre, d'autres vous donneront l'impression d'être peu attentifs, de vouloir surtout **jouer.** Ne vous formalisez pas de ces différences, adaptez vos exigences à chaque groupe d'élèves.

D : La pédagogie

La plus grande partie du temps doit être occupée par **le jeu des donnes que vous aurez préparées,** autour du thème que vous souhaitez illustrer.
Vous devez **laisser les enfants mal jouer !** Si vous cherchez à **prévenir les erreurs,** les enfants feront docilement ce que vous leur direz, mais ils ne mémoriseront pas. En revanche, il est essentiel de leur faire trouver et d'expliquer à la fin des donnes les erreurs qui ont été commises.
Évitez de faire jouer et rejouer les mêmes donnes plusieurs fois : **les élèves se lassent rapidement.** Mieux vaut prévoir **plusieurs donnes** autour de la **même difficulté.**
Évitez **de vouloir corriger une erreur**. Si les enfants n'ont pas les éléments pour comprendre qu'il s'agit d'une erreur. Par exemple, lors d'une séance sur la création de levées, avec R2 en face de DV103, ne corrigez pas un enfant qui joue d'abord la Dame (ou le 10) : son unique but (pour le moment) doit être de faire tomber l'As, et pas d'éviter le blocage

Laissez le maximum d'initiative à l'enfant : s'il vous demande quelle carte il doit jouer, répondez : "Celle qui te plait ou "Celle qui te paraît logique" etc... à chaque fois que la question ne relève pas directement du point étudié ou guidez-le sans lui donner la réponse.
Appuyez-vous sur des arguments de bon sens ; "A quoi cela te sert-il de gaspiller l'As et le Roi sur la même levée ? " ou "Dans quelle couleur as-tu un espoir de faire une levée ? "Ou "Pourquoi joues-tu une couleur où tu n'as aucun espoir ? " etc....

Sauf pour le premier thème sur les fondamentaux du bridge, il **ne faut pas attendre** qu'un point soit totalement assimilé par tous pour passer à la suite. Le risque est que les plus rapides s'ennuient, et que les plus lents se lassent de votre insistance. En revanche, **quand l'occasion se présentera au cours d'une donne,** il faudra régulièrement **revenir sur les points déjà vus.** Il n'est pas anormal de redemander à un jeune, même après un an de bridge, comment il s'y prend pour faire une impasse, ou quelle est la priorité quand on joue un contrat à l'atout : vous aurez souvent des surprises !

E : Les règles à respecter

N'oubliez pas de **prévenir l'établissement scolaire** si vous ne pouvez pas assurer un cours, et si ne pouvez pas vous faire remplacer. **Informez le chef d'établissement** de toutes les initiatives que vous prenez, et de la date des diverses compétitions.
Communiquez-lui les résultats de vos élèves, associez-le aux activités de votre club.

Emmenez vos élèves aux compétitions, et informez l'organisateur du nombre d'enfants que vous amenez, des accompagnateurs prévus, des niveaux des enfants.
Demandez **une autorisation écrite** aux parents pour les déplacements en compétition et pour la publication éventuelle des photographies de leurs enfants.
Pensez à **envoyer au Comité** les inscriptions de vos élèves **dès que possible,** en apportant le plus grand soin aux fiches de renseignements.

Tournois et mini-stages

En plus de la Finale régionale des Scolaires prévu le 09avril 2014, le Comité envisage de développer des mini-stages voire des tournois. En effet, un enfant qui ne participe pas aux compétitions est favori pour **abandonner rapidement le bridge,** ce qui est évidemment contraire à nos objectifs. Ils ont d'autres activités le mercredi et le samedi. Il faut **négocier** avec eux, avec les parents, obtenir qu'ils manquent cette autre activité quelquefois dans l'année. Il convient de leur présenter les compétitions : elles font partie de notre jeu ; elles permettent de mesurer les progrès réalisés et donnent du sens à ce qu'ils apprennent. Incitez-les à former des paires rapidement. En général, après **une** compétition, les enfants sont enthousiastes, et en redemandent ! Et **vous aussi, accompagnez-les, impliquez également les parents** dans les transports.

Les évènements de l'année

Qualifications Clubs Espérance par 2 (pour les cadets) entre 09 et 13 décembre 2013
Finale de District Espérance par 2 (pour les cadets) dans les districts Le 1er février 2014
Finale Nationale Junior par 2 1er et 02 février 2014
Finale de Comité Espérance par 4 (pour les cadets) au Comité Le 15 février 2014
Finale Régionale des Scolaires au Comité 09 avril 2014
Finale nationale cadets par 4 à St Cloud Le 10 mai 2014
Finale nationale cadets par 2 à St Cloud Le 11 mai 2014
Finale nationale junior par 4 à St Cloud Les 10 et 11 mai 2014
Espérance par 4 ligue au Comité Le 17 mai 2014
Finale nationale scolaire à St Cloud Les 24 et 25 mai 2014
Finale Nationale Espérance x4 à St Cloud 14 et 15 juin 2014



Mont Saint Aignan, le

Madame, Monsieur le Principal,

Dans le cadre de la politique qu'elle mène en faveur de la jeunesse, la Fédération Française de Bridge (FFB) propose aux établissements scolaires des séances d'initiation au bridge pour les élèves des collèges. Cette initiation se déroule sur une ou deux années scolaires avec des possibilités de prolongement pour les élèves qui le souhaitent.

A ce titre, environ 6000 jeunes répartis dans un millier d'établissements sont initiés chaque année.

Le bridge est un jeu de cartes qui développe de nombreuses facultés chez les enfants, intellectuelles et sportives. La pratique du bridge favorise chez les jeunes les facultés de concentration, le goût de la réflexion, l'esprit d'analyse, le sens de la stratégie, la prise de décisions,...

Il leur donne le goût de la compétition, l'envie de jouer et de gagner grâce à leurs compétences. Le bridge est un jeu d'équipe qui appelle le respect des autres, tant pour le partenaire que pour les adversaires.

Les vertus pédagogiques du bridge ont d'ailleurs été reconnues par le Ministère de l'éducation nationale au travers de la convention de partenariat signée en Septembre 2012 pour laquelle vous avez été informé par le rectorat et qui fait l'objet d'un plan d'actions distinct.

Votre établissement est susceptible d'accueillir à la rentrée prochaine une activité "BRIDGE" à l'heure du déjeuner ou dans d'autres créneaux horaires, à votre convenance. Les initiateurs qui interviennent dans le cadre scolaire sont des BENEVOLES qui ont été formés par la FFB pour initier les jeunes au bridge par des méthodes particulièrement adaptées au jeune public.

Le comité de Haute-Normandie coordonne le travail des initiateurs dans les établissements scolaires de la région et organise des compétitions en dehors du temps scolaire où les jeunes peuvent se confronter et mettre en pratique ce qu'ils ont appris. Les meilleurs participent au mois de Juin au "Championnat de France de Bridge Scolaire" au siège de la Fédération à Saint-Cloud.

Le prix de la licence scolaire qui couvre les activités de bridge au sein de votre établissement est fixé à 1,50€ par enfant. Il est pris en charge par le Comité de même que les autres frais. Cela permet, par exemple, de financer l'achat de lots pour les tournois de bridge scolaire et de défrayer les initiateurs bénévoles. Tout le matériel nécessaire est fourni par le comité et seule une salle de classe par groupe d'élèves nous est nécessaire pour pratiquer l'activité.

L'enthousiasme, les progrès et la réussite constituent l'essentielle gratification des animateurs. Nous espérons que les modalités que nous souhaitons mettre en place pour l'activité "BRIDGE" au sein de votre établissement recevront votre approbation et votre soutien.

Nous tenant à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Principal, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le Président du Comité de Haute Normandie

Bernard FINGER

COMITE DE BRIDGE DE HAUTE NORMANDIE
88, rue des Bulins – 76130 Mont Saint Aignan
Tél : 02.35.88.17.10   Fax : 09.70.63.04.41
Mail : bridge-haut-normand@wanadoo.fr



Madame, Monsieur,

L'établissement de votre enfant propose une activité bridge à l'heure du déjeuner qui est organisée par des intervenants bénévoles de la Fédération Française de Bridge.

Animateur (s)

Contact :

Horaire(s) proposé(s) : Lieu

Qu'est-ce que le bridge ?

Le bridge est un jeu de cartes qui développe de nombreuses facultés chez les enfants, intellectuelles et sportives. La pratique du bridge favorise chez les élèves les facultés de concentration, le goût de la réflexion, l'esprit d'analyse, le sens de la stratégie, la prise de décisions...
Il leur donne le goût de la compétition, l'envie de jouer et de gagner grâce à leurs compétences. Le bridge est un jeu d'équipe, qui appelle le respect des autres, tant pour le partenaire que pour les adversaires.

Qui sommes-nous ?

Les initiateurs qui interviennent dans les clubs scolaires sont des bénévoles qui ont été formés par la Fédération Française de Bridge (FFB), pour l'enseigner à des enfants, par des méthodes particulièrement adaptées au jeune public.
Le Comité de Haute-Normandie de la FFB organise, en dehors du temps scolaire, quelques tournois voire des stages, le mercredi ou le samedi après-midi ou pendant les petites vacances scolaires.
Lors de ces tournois, les enfants ont l'occasion de se confronter à d'autres jeunes de la région, et de mettre en pratique ce qu'ils ont appris avec leur initiateur, ils mesurent ainsi leur progrès réalisés.

La participation aux compétitions n'est pas obligatoire, mais elle est très vivement conseillée : elle est le gage de la motivation des enfants, de l'efficacité des cours de bridge, et constitue la gratification essentielle des initiateurs, qui, rappelons-le, sont des bénévoles.

La licence de bridge scolaire de 1,50 € : l'enfant est inscrit auprès de la FFB et cette somme couvre toutes les assurances pour le bridge. Cette licence est prise en charge par le Comité de Haute-Normandie.

Je vous remercie de votre confiance, de l'intérêt, de l'aide que vous pourrez nous apporter (notamment pour les déplacements des enfants) et vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Président du Comité de Bridge
Le Délégué Jeunesse

François TERRIE



LICENCES SCOLAIRES FFB

Chacun d'entre vous doit, après trois ou quatre séances, adresser au Comité la liste de ses élèves, pour procéder à leur inscription à la FFB.

- fiche de club scolaire indiquant l'enseignant responsable et ses assistants ;
- les fiches d'inscriptions individuelles des élèves (autorisations parentales)

Le plus tôt possible et avant le 15 novembre

La rigueur que vous voudrez bien apporter à cette tâche, facilitera grandement notre travail de secrétariat : **soyez-en vivement remerciés !**
Plus tard dans l'année, si vous avez de nouveaux élèves à inscrire, vous devrez procéder à chaque fois de la même façon.

INSCRIPTIONS AUX CLUBS
et AUTORISATIONS PARENTALES

Il est nécessaire de demander une autorisation parentale (valable pour l'année) pour la participation au club de bridge et pour les activités extra scolaires. Les enfants sont sous la responsabilité de la FFB et du Comité pendant ces deux temps. Vous devez faire signer en début d'année scolaire une autorisation pour l'inscription, puis pour chaque compétition, vous devrez préciser aux parents les lieux, horaires et modes de transport.

ASSURANCE DES ÉLÈVES LORS DU TRANSPORT

La question nous est souvent posée par les initiateurs : sont-ils vraiment assurés lors du transport en voiture de leurs élèves pour les compétitions ? Deux fois oui : l'assurance des personnes transportées est dans tous les contrats conducteurs et les jeunes sont licenciés et assurés par la FFB. Si cette question vous préoccupe, nous vous conseillons de vérifier que vous avez bien inscrit tous vos jeunes auprès du Comité et de contacter votre assureur, ce sera une occasion de relire votre contrat de véhicule. Vous pouvez faire établir une attestation. En voici un exemple :

ATTESTATION D'ASSURANCE
La Société d'Assurances...
Atteste par la présente que :
Monsieur, Madame...
Demeurant
....
Est assuré(e) par nos soins suivant le contrat le ....
Pour son véhicule :
Marque : .... Type : ....
N° d'immatriculation : ....
Usage : Promenade - Trajet domicile - travail
Le contrat comporte, en outre, la clause suivante :
La garantie est acquise au conducteur au cas où la responsabilité civile de celui-ci serait recherchée à la suite d'accidents survenus du fait ou à l'occasion de transport de personnes à titre gracieux ou onéreux (rayer la mention inutile).
La présente attestation est réputée comme faisant partie intégrante du contrat.

Fait à .... , le ....

FEUILLE DINSCRIPTION

Initiateur :

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CLASSE :

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CLASSE :

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CLASSE :

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CLASSE :

Programmes du bridge scolaire

Niveau 0	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
Minibridge Table de décision	1SA : 15-17 H Ouvertures d'1♥ et 1♠ Enchères à quatre	2SA : 20-21 H Ouvertures d'1♣ et 1♦ Interventions à 1♥ et 1♠ Intervention à 1SA Interventions à 2x Compétitives Barrages	Texas 2♣ Stayman Redemandes de l'ouvreur Deuxième enchère du répondant Contre d'appel	2 Majeur faible 2♣ FI, 2♦ FM Interventions bicolores Enchères après intervention. Réveils Enchères de chelem	Splinter 2 et 3SA Fittés Développements Roudi « 3 réponses » Blackwood « 5 As » 3e et 4e couleur forcing
	Bridge Découverte Plaisir du jeu		*Bridge Perfectionnement Apprentissage du jeu*		*Bridge Compétition*
Primaires	**Scolaires 1**	**Scolaires 2**	**Cadets 1**	**Cadets 2**	
	BRIDGEZ !				**S.E.F.**

Du Collège à l'Université, cinq niveaux d'enseignement

Matériel Scolaire

Nom de l'initiateur :

Etablissement :

		Nombre	
Tapis			
Etuis par 8 + jeux			
Manuel école Primaire : J'ai 10 ans et je joue au Bridge			
Manuel de l'initiatrice $1^{\text{ère}}$ année			
Jeux fléchés $1^{\text{ère}}$ année	n°1		
	n°2		
	n°3		
Manuel de l'initiatrice $2^{\text{ème}}$ année			
Jeux fléchés $2^{\text{ème}}$ année	n°1		
	n°2		
	n°3		
	n°4		
Manuel Cadets			
Jeux fléchés Cadets	1 à 6		
	7 à 10		
	11 à 13		
	14 à 15		
Bidding Box			
Cartes de décision			
Affiche table de décision			